



La Forêt des Mille Poètes

*& Association pour la défense de la culture,
des arts, de la liberté, et des valeurs humaines*

Appel de cotisation 2021

Mairie de Vesdun
4, place du Champ de Foire
18360 Vesdun

Vesdun, le 05/03/2021

Coordonnées :

- | | |
|-----------------|----------------------|
| ➤ Nom : | ➤ Prénom : |
| ➤ Courriel : | |
| ➤ Tél mobile : | ➤ Tél fixe : |
| ➤ Adresse : | |
| ➤ Code postal : | ➤ Localité : |
| ➤ Pays : | ➤ Âge (facultatif) : |

Cotisation :

- | | | |
|--------------------------------------|-----|--------------------------|
| ➤ Cotisation membre : | 15€ | <input type="checkbox"/> |
| ➤ Entretien d'arbre parrainé : | 15€ | <input type="checkbox"/> |

Revue : (2 numéros/an) : 5€

Don :

Demande de parrainage d'arbre : 30€

Total

Acquisition perpétuelle d'un arbre jusqu'en 2094 : 1500€
(paiement en une fois de la cotisation + entretien arbre + revue)

Je souhaite recevoir « La Revue » par la poste.....

POINT SUR LA REVUE

« La Revue » est consultable sur le site de la Forêt (foretdesmillepoetes.org) ou par papier.

Tous les membres ou sympathisants de notre association peuvent donc prendre connaissance de La Revue sur le site Internet qui nous est dédié.

Pour tous les membres ou sympathisants qui n'ont pas d'adresse Internet, ou qui souhaitent, par principe, recevoir La Revue sous format papier, il faudra cocher la case adéquate au recto pour recevoir leur exemplaire par la poste. Ceci est valable à partir de l'exemplaire n° 69.

Si La Revue est consultable sur le site, c'est à la fois « par défaut », mais aussi pour limiter les coûts de publication de La Revue en format papier ainsi que les frais d'affranchissement.

Pour des raisons inhérentes à l'état d'urgence sanitaire, et en attendant la décision du futur conseil d'administration, nous proposons pour l'instant que le prix de cette Revue soit mutualisé, de façon à ne pas pénaliser l'ensemble des personnes qui ne sont pas encore à l'aise avec les supports numériques.

Nous considérons que la mutualisation que nous proposons permet de lutter contre la fracture numérique qui nous est imposée actuellement par l'évolution très rapide des outils de communication dans notre société. Notre souci est de n'oublier personne dans cette communication, et de ne pas couper ainsi des liens, essentiels, avec des personnes pour lesquelles le domaine culturel est fondamental.

Tout poète, quelques soient ses références culturelles, est accueilli dans le respect de son vécu, que, généralement, il souhaite transmettre par sa propre poésie, au sein de Notre Revue. Il n'y a pas de corrections dans cette Revue. Chaque poète écrit comme il a envie d'écrire. Son œuvre est entièrement respectée.

La question des corrections d'auteurs en en effet, très délicate : pour ceux qui ont déjà fait l'objet de publications, certains correcteurs, d'éditeurs patentés (!), en corrigeant ce qui se révèle après vérifications, des non-fautes, peuvent parfois, bien sûr, ajouter leurs propres fautes, eux-mêmes ! C'est du déjà-vu, et c'est la honte pour l'auteur ... Car l'orthographe française est des plus compliquées, et que celui qui n'a jamais fait une seule faute en français, nous jette la première pierre.

C'est pourquoi, nous ne corrigeons pas. Nous mettons en page, c'est tout.

La Revue, faut-il, de nouveau, le préciser, est avant tout porteuse des valeurs d'humanisme, de bienveillance et de profond respect pour tous ses membres et ses sympathisants.

Ainsi, nous refusons d'être des censeurs. Et d'ailleurs, de quel droit ?

Pour ceux qui sont les inconditionnels du format papier, merci de renvoyer votre souhait au siège de l'Association, par courrier postal :

La Forêt des Mille poètes – Mairie de Vesdun – 4, place du Champ de Foire – 18360 VESDUN

ou par Internet : laforettdesmillepoetes@gmail.com

Pour information, le prix de La Revue évoluera en fonction du nombre d'exemplaires à adresser par la poste.

François Meurisse, Président de l'Association de La Forêt des Mille Poètes.